

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

N° _____

G/SECRET/HS96/47

4 décembre 2000

(00-5210)

Original: français

MODIFICATIONS APPORTÉES AU SYSTÈME HARMONISÉ EN 1996

Liste LXXXI – Maroc

Communication de documentation

La Mission permanente du Royaume du Maroc a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 16 novembre 2000.

La Mission Permanente du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse présente ses compliments à l'Organisation mondiale du commerce (division de l'accès aux marchés) et a l'honneur de lui faire parvenir, ci-joint, les documents relatifs au projet de transposition du SH 92 au SH 96, des listes de concessions du Maroc, reproduites sur papier et enregistrées sur disquette informatique. Il s'agit de la liste d'accession certifiée (WT/LET/168) et de la liste de l'Uruguay Round (liste LXXXI) qui étaient formulées selon le SH 92 puis fusionnées et transposées au SH 96.

Les deux tables de concordance du SH 92 au SH 96 et du SH 96 au SH 92 seront communiquées incessamment à l'Organisation.

Si aucune objection n'est notifiée au Secrétariat dans un délai de 90 jours à compter de la date du présent document, les modifications apportées à la Liste LXXXI – Maroc seront considérées comme approuvées et seront officiellement certifiées.

Une copie électronique ou une copie papier (en français seulement) du document susmentionné peut être obtenue à la Division de l'accès aux marchés (Mme D. Wood, bureau 3142).
